

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

**MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-40**

DATE DE CONVOCATION
15/12/2018

L'an deux mil dix sept,
Le 20 décembre 2018 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
15/12/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Sophie MEURDESOLF, Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA ,
Me Michèle CAFFIER , Mr David NOEL , Me Marie-Françoise
LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, Mr Jean
Pierre FLOUR, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me
Béatrice BOULY , Me Valérie DRANSART , Mr Guy PETIT, Michèle
AUGE (présente à 19 h 40), Mr Michel CLABAUT

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusés :

Jean DIDIER donne pouvoir à Alain FIX
Bernard GRARE donne pouvoir à Michel QUANDALLE
Michèle AUGÉ donne pouvoir à Guy PETIT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2018

Absent :

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mme Michèle CAFFIER est nommée secrétaire de séance

Objet : RESIDENCE « CHANTEGRIVE »

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, de se prononcer sur l'acquisition et l'intégration de la voirie de la résidence « Chantegrive ». Cette question a été délibérée en décembre 2017 (délibération 2017-39) et le conseil municipal était favorable à l'intégration de la voirie dans le domaine public.

La société PROMOPALE demande la reprise de la voirie de la Résidence Chantegrive par la commune de La Capelle Les Boulogne. Les parcelles cadastrées AK



71, AK 87, AK 88 et AK 89 pour une superficie totale de 2 286 m2 seraient cédées pour l'euro symbolique.

Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal est favorable à l'acquisition des parcelles AK 71, 87, 88 et 89 pour l'euro symbolique et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents se rapportant à cette vente de PROMOPALE à la commune.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

Fait à La capelle Les Boulogne

Le 20 Décembre 2018

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2018

